

Thierry ATLAN
Maire adjoint
Président du conseil de quartiers Centre

COMPTE RENDU

CONSEIL DE QUARTIERS CENTRE DU 05 novembre 2015

Etaient présents :

Collège élus : Thierry ATLAN, Maribel AVILES CORONA, Karine BETTAYEB, Denis REYNAUD, Pierre STOUVENEL.

Collège des habitants : Geneviève BAUX, Philippe BOURIACHI, Emmanuelle GUENZI, Michel LAPIER, Christiane MARIE, Nacéra PHILIPPE, Ophélie PHILIPPE, Serge ROUGERIE, Roselyne CHARLES ELIE NELSON.

Collège des acteurs sociaux économiques : Philippe BOURRIACHI, Sylvain CAPLIER, Marthe EIT, Jacques FORTIER/DURAND, Sylvia SAINT VAL

Administration : Vincent REBERIOUX.

Excusés : Sylvain CAPLIER, Corinne DIONY, René HANS, Eddy JOURDE, Jocelyne PIERRE, Dominique ROHE.

Monsieur Thierry ATLAN ouvre la séance à 20h15. Il remercie les membres présents, excuse les absents et donne lecture de l'ordre du jour qui porte sur les points suivants :

- Approbation du compte rendu de la dernière réunion du Conseil de Quartiers,
- Réponses aux questions posées,
- Travaux et aménagements,
- Point sur le budget 2015 du conseil de quartiers,
- Préparation budgétaire 2016,
- Animations de fin d'année,
- Planification des actions pour 2016,
- Questions diverses

1. Approbation du compte rendu de la dernière réunion du Conseil de Quartiers.

Thierry ATLAN demande s'il y a des remarques sur le dernier compte rendu. Aucune remarque n'est formulée, le compte rendu est adopté à l'unanimité.

2. Réponses aux questions posées

- **Les végétaux sur l'avenue de la Victoire** : un fleurissement est envisagé.
- **Le stationnement du groupe scolaire Romain Rolland** : durant les horaires d'ouverture et de fermeture des écoles le stationnement est problématique. Les places réservées aux parents qui déposent leurs enfants sont prises par les riverains. Les stationnements anarchiques et incivils posent des problèmes de sécurité. **Monsieur Philippe BOURIACHI** propose l'implantation de plots ou de bornes ou bien encore la mise en place d'horaires de « zone verte ». La disponibilité des ASVP (agent de sécurité de la voie publique) sur toutes les zones de stationnement, notamment celles des zones scolaires est difficilement envisageable.

3. Travaux et aménagements

Monsieur Thierry ATLAN informe que des petits travaux sont programmés au gymnase Romain Rolland.

Il rappelle que lors de la réunion du 28 septembre dernier, le projet d'aménagement sur la zone dite le « Quartier Grignon ou Quartier des Roses », a été débattu. Les terrains de 3,2 hectares sont depuis longtemps dits en « friches ». Ils ont été acquis par la Ville, il y a une douzaine d'années. A cela s'ajoute une partie d'un terrain dont les « Orphelins d'Auteuil » sont propriétaires. Des négociations ont été engagées pour acquérir cette parcelle. Mais ne souhaitant pas la vendre, la négociation n'a pas abouti.

Le projet de la Ville serait d'y implanter un petit parc, une résidence senior, une construction d'habitation de 50 logements. Il ne s'agit pour le moment que de propositions.

Pour débattre de ce projet une commission a été mise en place. Cette commission de travail se compose d'une dizaine d'habitants et de membres du comité de quartier qui aura à se prononcer sur les choix architecturaux du projet.

Monsieur BENAQUISTA déplore que cette commission de travail ne soit qu'un leurre, que la décision soit déjà prise concernant l'aménagement de cette zone. « Cette zone n'est pas une friche mais un poumon pour la Ville ».

Un débat s'engage sur le bien-fondé de ces constructions. Parc ou logements ? En ce qui concerne la Résidence senior, elle serait trop excentrée du cœur de la Ville).

Plusieurs conseillers font part de leurs interrogations, voir pour certains, de leur opposition, à ce projet d'aménagement. Ils demandent qu'une 3^{ème} voie soit étudiée : celle de l'aménagement du bois existant.

Monsieur Philippe BOURIACHI se déclare hostile au projet de requalification du bois grignon, il propose de le réhabiliter avec les riverains et de pouvoir développer des projets avec les TAP.

4. Points sur le budget 2015 du conseil de quartiers

La parole est donnée à **Madame Emmanuelle GUENZI**. Elle relate les différents postes budgétaires utilisés en 2015. Le budget a principalement été utilisé dans le cadre de l'animation des fêtes du quartier (fête des voisins, fête de l'école Romain Rolland, fête de fin d'année en partenariat avec le Centre Social Andrée Chédid, le service politique de la ville, la direction de la culture.

En ce qui concerne le budget 2016, il suit la note de cadrage de la municipalité. Une réfaction de 10% a été appliquée.

Monsieur Thierry ATLAN souligne qu'une sortie Cirque est prévue, mais qu'elle ne pourra se faire que si elle est imputée sur les dépenses de 2015. Pour cela elle doit avoir lieu sur l'année 2015 et non 2016.

Sur le budget 2016, une réflexion doit être entamée sur les objectifs de dépenses suivantes :

- La fête de l'Ecole de R. Rolland pour laquelle la direction demande une participation financière à hauteur de 500 euros,
- La fête des voisins pour laquelle nous devrions choisir un autre lieu,
- Un budget pour les animations de fin d'année,

- La budgétisation communication notamment pour les flyers. Ce mode de communication en direction des habitants semble pertinent pour l'annonce des dates de conseil de quartiers.
- Le budget alimentaire dédié en partie aux buffets dressés post conseil.

5. Questions diverses

- **L'augmentation de la taxe d'habitation**

Monsieur Thierry ATLAN indique que la commune vote un taux qui est augmenté ou baissé. La Ville ne l'a pas augmenté depuis trois ans. Si la ville n'augmente pas son taux, la base de l'impôt est actualisée par les services fiscaux ce qui entraîne une augmentation en pourcentage de l'impôt.

Monsieur Philippe BOURIACHI regrette que la Ville ait à combler un déficit de 2 millions d'euros. Que la TOM (taxe des ordures ménagères) doit encore augmenter. Le système de péréquation n'est pas équitable même s'il permet aux villes avoisinantes d'équilibrer leur budget.

- **Le portail famille**

Monsieur Philippe BOURIACHI regrette les conditions strictes d'application tarifaire pour les non orlysiens. Ces derniers ont été obligés de trouver un appartement dans les communes limitrophes. Ce sont des Orlysiens depuis toujours leurs enfants vont à l'école à Orly par choix de la famille.

Karine BETTAYEB répond que des solutions sont proposées aux familles qui ont de grosses factures. Les services sont à leur disposition pour étudier leur situation.

Une personne du public prend la parole et indique qu'elle regrette que l'information sur le portail famille soit mal passée auprès des usagers. Les parents ont été pris au dépourvu dès la rentrée scolaire.

Madame Maribel AVILES CORONA fait remarquer qu'une information a été diffusée dans le journal de la Ville. Les structures d'accueil de loisirs ont fait circuler l'information. La ville a mis en place l'information la plus compréhensible possible.

Monsieur Vincent REBERIOUX comprend que certaines familles rencontrent des difficultés face à ce nouveau dispositif qui nécessite de gérer la plupart des prestations via le portail famille et d'en régler le coût. Les services font un travail d'aide auprès des orlysiens.

En ce qui concerne les tarifs, les augmentations les plus élevées se sont répercutées sur les tranches de quotient situées entre 5000 et 6000 euros.

Aujourd'hui la tarification se base sur le document de déclaration faite à la CAF (Caisse d'allocations familiales). Ce n'était pas le cas les années précédentes.

- **Les problèmes de stationnement dans la rue du Verger** : le personnel de la ville se gare sur les trottoirs et les emplacements de parking alors qu'un parking est à leur disposition en mairie et au centre administratif.
- **Le nouvel espace vert située à la rue du Noyer-Grenot** : il a besoin d'être nettoyé et réaménagé, question : a-t-il un avenir ?
- **Elagage des buissons et des haies le long de certaines rues** : non réalisé par les propriétaires ou bailleurs.
- **Rue Marivaux, réverbères qui ne fonctionnent plus** : signalé aux services techniques mais rien n'a été fait.
- **Gardiens** : divers problèmes concernant le travail de responsabilité des gardiens sur les bâtiments d'habitation.

Monsieur Thierry. ATLAN s'engage à contacter les bailleurs pour essayer de régler ces problèmes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.